



HAL
open science

L'industrie d'armement face au désarmement

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. L'industrie d'armement face au désarmement. Pierre Pascallon. Quelle défense pour la France, Dunod, 1993. hal-03010511

HAL Id: hal-03010511

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03010511v1>

Submitted on 24 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'industrie d'armement face au désarmement

Jacques Fontanel

Quelle défense pour la France ?

Pierre Pascallon, Ed.

Institut des Relations Internationales et Stratégiques

Dunod, Paris, 1993.

Les économistes se sont peu intéressés à la question économique du désarmement. Les liens entre les dépenses militaires et les bénéfices de la défense d'une part ou du désarmement pour le développement d'autre part font l'objet de débats contradictoires concernant notamment l'impact des formes du désarmement, des conséquences macroéconomiques et mésoéconomiques de leur mise en place, ainsi que des effets à court, moyen et long termes. Le désarmement ne doit pas être conçu comme un transfert de ressources favorable à l'économie civile, car sans sécurité minimale, celle-ci ne peut pas fonctionner correctement. Il doit être analysé dans le contexte d'un équilibre stable des forces en présence et d'une politique internationale de réduction des effets de domination et de prédation et de contrôle des inégalités inacceptables entre les peuples.

Economists have paid little attention to the economic issue of disarmament. The links between military expenditure and the benefits of defence on the one hand or of disarmament for development on the other are the subject of conflicting debates concerning, in particular, the impact of the forms of disarmament, the macroeconomic and mesoeconomic consequences of their implementation, as well as the short-, medium- and long-term effects. Disarmament should not be seen as a transfer of resources to the civil economy, because without minimum security, the civil economy cannot function properly. It must be analysed in the context of a stable balance of forces and an international policy to reduce the effects of domination and predation and to control unacceptable inequalities between peoples.

Désarmement, développement, industrie d'armement
Disarmament, development, armament industry

La théorie économique dominante suppose que les dépenses militaires ne satisfont pas directement un besoin économique et qu'elles sont improductives. En matière d'armement, on peut se demander comment l'État peut faire les choix stratégiques pertinents qui soient aussi économiquement efficaces, si en outre on veut bien tenir compte du fait que l'augmentation des dépenses militaires d'un pays constitue une nouvelle menace pour les autres pays, contribuant ainsi à l'accélération de la course aux armements. Le niveau optimal des dépenses militaires devient alors un concept normatif, politique, stratégique, psychologique, économique aussi. Cela ne veut pas dire que l'économiste peut négliger l'analyse économique des dépenses militaires, mais il faut savoir qu'elle est nécessairement limitée et qu'elle ne porte que

* Professeur, président d'Espace Europe, Université Pierre Mendès-France à Grenoble.

sur une partie d'un ensemble pluridisciplinaire de réflexions. La rationalité économique pure ne rejoint que de manière occasionnelle les rationalités politiques, idéologiques et stratégiques (D. Saby, 1991).

Les liens entre dépenses militaires et les bénéfices de la défense d'une part ou désarmement et développement économique d'autre part font l'objet de débats contradictoires concernant notamment l'impact des formes du désarmement, leurs conséquences macroéconomiques et leurs effets mésoéconomiques.

I. Formes du désarmement

Il y a quatre formes principales de désarmement : la destruction des stocks militaires, l'élimination de certaines armes particulières, la réduction des dépenses militaires et le désarmement rampant.

1. La destruction des stocks militaires

La destruction des armes est coûteuse et son premier effet favorise plutôt l'augmentation de l'effort économique de défense, même si l'épargne non négligeable de la gestion des stocks d'armement vient quasi simultanément en limiter l'importance. Autrement dit, le désarmement sous forme de destruction de matériels militaires se présente d'abord comme un coût et les transferts de ressources éventuels ne suffisent pas, dans le court terme, à compenser les frais inhérents à cette décision publique. Un processus de désarmement international suppose un contrôle et une vérification, dont les coûts ne sont évidemment pas négligeables et doivent être prévus et répartis entre les différents États concernés. Même si aucune

modalité de vérification n'est effectivement prévue, les États s'engageront dans des investissements concernant les matériels de vérification (satellites d'observation ou recueil systématique d'informations). Ce type de désarmement est coûteux, mais il supprime certaines menaces. Ses effets positifs sur l'économie ne peuvent s'exercer, au moins à court terme, que dans l'ordre du psychologique, par une confiance accrue dans l'avenir économique du pays et donc par l'émergence de prévisions et donc d'effets d'annonce plutôt positifs.

2. L'interdiction de la production d'armes spécifiques

L'interdiction de certaines productions d'armes (nucléaires, chimiques, biologiques) témoigne d'une volonté réelle de contrôle de la course aux armements, qui peut s'apparenter à une procédure de désarmement. Ainsi, le refus de construction de missiles nucléaires à très courte portée modifie la nature de la production des entreprises engagées dans ce secteur. Plusieurs facteurs rendent difficiles les procédures de la conversion, notamment :

- la difficulté d'utilisation d'un équipement spécialisé, souvent associé à de faibles séries de production, pour la satisfaction des nouveaux besoins de la production civile,
- les dangers d'une application de la compétence spécialisée de la main d'œuvre militaire, sans formation complémentaire,
- les divergences de comportement de marchés monopsoniques ou des monopoles bilatéraux aux marchés concurrentiels ou oligopolistiques du secteur civil.

Si l'on se réfère à la théorie ricardienne du commerce international, il n'est pas évident que les États-Unis aient intérêt, dans les choix à opérer dans le cadre d'un accord

de désarmement, à réduire la production de leurs missiles de croisière. Normalement, le gouvernement cherche à conserver les armes pour lesquelles son avantage comparatif est le plus intéressant. Ainsi, les considérations économiques interviendront dans la négociation.

Il est avéré que l'arme nucléaire dispose d'un coût/avantage non négligeable. La suppression de l'arme nucléaire peut provoquer des augmentations de dépenses militaires non négligeables, d'une part parce qu'il faut alors concevoir de nouvelles formes de défense non nucléarisées et d'autre part, parce que de lourds investissements doivent être engagés pour conserver l'équivalent de prestige militaire, politique et stratégique et remplacer l'efficacité dissuasive de l'arme elle-même.

3. La réduction des dépenses militaires

La réduction des dépenses militaires a souvent été revendiquée par les hommes politiques. Il faut dire que le désarmement est susceptible d'être imposé par les conditions économiques nationales désastreuses. La dynamique des dépenses militaires sape progressivement les bases économiques des grandes puissances, surtout lorsque le climat social et politique international rend difficile l'utilisation, dans la sphère économique, des effets de domination éventuels développés par les armées nationales. Autrement dit, l'armement d'aujourd'hui, s'il produit des effets récessionnistes, peut être un frein à la production de l'armement futur et donc à la défense de demain.

Une réduction des dépenses militaires doit être analysée en termes de coûts d'opportunité. Au niveau global, elle s'exprime à très court terme par des pertes d'emplois et par une récession régionale qui peuvent, à plus ou moins brève échéance, être compensées par des dépenses

d'éducation, de santé ou d'infrastructure. Cependant, les économies nationales subissent de forts effets d'inertie qui rendent très peu malléables la main d'œuvre et les équipements industriels. Il existe des décalages de temps susceptibles de provoquer des difficultés économiques considérables à un secteur économique ou à une région. Cette situation peut être rapidement dépassée par les effets positifs des nouvelles dépenses, à moins que le seuil d'activité minimale n'ayant pas été respecté dans le secteur militaire, un cercle vicieux ne s'instaure rendant très difficile l'utilisation des ressources substituables.

Il est probable que les facteurs économiques ne seront pas les instruments les mieux adaptés pour servir d'indicateurs fiables du désarmement. D'une part, certains types de vecteurs, comme les missiles nucléaires, sont nettement plus efficaces que les armements conventionnels, pour un prix relativement faible eu égard aux avantages stratégiques, militaires et politiques qu'ils engendrent. D'autre part, les rapports de force s'expriment souvent en termes de seuils et une réduction homothétique des dépenses militaires ne conduit pas nécessairement au maintien des équilibres des rapports de force antérieurs. Le désarmement par la réduction des budgets de défense implique concrètement une prise en compte des structures des dépenses. Ainsi, une grande puissance pourrait réduire ses dépenses de l'ordre de 20 % en augmentant son effort financier dans le domaine des armes nucléaires et en décidant de substituer une armée de conscription moins chère à une armée de métier. La rationalité militaire et la rationalité économique ne sont pas fondées sur les mêmes valeurs et, de ce fait, un désarmement ne peut pas être déterminé à partir de seules comparaisons des réductions nationales des dépenses militaires.

4. Le désarmement rampant

Ce désarmement rampant peut avoir plusieurs causes, économiques, politiques, stratégiques, voire idéologiques. En fait, ce désarmement apparaît lorsque les dépenses militaires se conduisent plus en variable endogène qu'en véritable variable instrumentale déterminée discrétionnairement par le gouvernement.

La politique de libéralisation du secteur militaire (Dunne & Smith, 1991) se présente inéluctablement comme un facteur progressif de désarmement. Les objectifs de défense étant soumis aux règles du marché, le système des prix ne répond plus qu'imparfaitement aux critères du service public qui privilégie la qualité technologique, les relations fondées sur les réseaux d'intérêts, la valorisation a posteriori des contrats. La compétition économique suppose une réduction des coûts, une meilleure information des règles fondamentales de la défense, la recherche de coopération internationale, une intervention limitée de l'État dans la politique industrielle, la recherche d'économies d'échelle, notamment dans le passage de la R&D militaire vers la R&D civile. Dans ces conditions, le secteur de la défense perd ses priorités et les dépenses militaires sont vraiment considérées comme un fardeau, ce qui pousse incontestablement à une forme de désarmement financier de l'effort de défense.

Cependant, ce désarmement rampant est combattu par le degré de militarisation de l'économie. Il est certain que l'existence d'un complexe militaro-industriel exerce un effet plutôt positif sur les dépenses militaires. Adams et Gold (1987) considèrent que le montant des dépenses militaires dépend de la sécurité nationale, mais aussi des pratiques bureaucratiques du Pentagone. Celles-ci sont fondées notamment sur la compétence, sur l'auto-promotion

et sur la rivalité inter-services, sur les modalités réelles de la compétition entre les firmes d'armement et sur la perception, souvent subjective, de l'insécurité. Le triangle de fer (« iron triangle ») ou le sous-gouvernement (composé du gouvernement, des industries d'armement et du Congrès) exerce un impact certain sur le choix, l'importance, le contenu et le coût des matériels. Dans ces conditions, les dépenses militaires dépendent d'un réseau d'intérêts (Galbraith, 1993). En l'absence de conflits potentiels, ces forces cherchent à aggraver la perception de l'importance des risques de conflits aux yeux des citoyens et à promouvoir un lien étroit entre le développement économique et la militarisation sectorielle ou régionale. Le désarmement rampant ne peut fonctionner qu'en situation de crise économique, ce qui semble être le cas aujourd'hui, avec une baisse de la perception d'insécurité, une privatisation des industries d'armement et une opinion publique sensibilisée au dilemme discutable du beurre ou du canon.

II. Les effets macroéconomiques du désarmement

En règle générale, les dépenses militaires ne sont pas choisies comme variables des modèles macroéconomiques nationaux ou internationaux et lorsqu'elles le sont, elles sont considérées comme des variables exogènes, déterminées unilatéralement par l'État. Ce qui témoigne clairement de l'importance très limitée accordée au secteur militaire par les économistes modélisateurs. Cette conception n'est pas satisfaisante, car les dépenses militaires, comme instruments de défense ou de guerre, constituent des variables économiques essentielles dont l'impact ne se limite pas aux actions discrètes (au sens mathématique

du terme) d'accords de désarmement éventuels ou de conflits armés, mais s'exprime aussi dans la continuité de l'effort national de défense nécessaire à long terme.

1. En France

Pour la France, un modèle très simple portant sur des séries chronologiques (Fontanel, 1980) a montré un effet faiblement positif sur la production intérieure brute de la France d'un processus de désarmement progressif. Cet impact est dû principalement à la réduction des tensions inflationnistes qui naissent de l'effort d'armement et à l'augmentation sensible de l'investissement national. Mais surtout, l'idée essentielle qui est assez mal développée dans la plupart des modèles économiques et qui est présente dans cette analyse, est de considérer que les dépenses militaires ont une double nature : en tant que dépenses publiques, elles exercent des effets importants sur la demande globale et elles sont donc susceptibles d'exercer les effets du multiplicateur keynésien ; en tant que dépenses militaires stricto sensu, elles doivent être analysées en comparaison avec les autres formes de dépenses publiques ou privées. Dans ces conditions, les dépenses militaires ont des coûts d'opportunité assez élevés, notamment parce qu'elles réduisent le potentiel d'investissements publics ou privés destinés à la production.

Un autre modèle de type *input-output* (Aben, 1981) a étudié les effets d'une réduction de 40 % des dépenses militaires sur les principaux secteurs de l'économie et sur l'emploi. Il aboutissait aux résultats suivants :

- une réduction sans substitution des dépenses militaires par des dépenses civiles publiques conduit à une baisse sensible de la production nationale (34 % pour le

secteur armement, construction navale et aéronautiques par exemple) et à une perte de 400 000 emplois (dont 300 000 pour les seuls militaires).

- S'il y a substitution des dépenses publiques civiles en faveur des dépenses civiles, plusieurs hypothèses ont été envisagées selon la structure des nouvelles affectations. Aucune des possibilités de reconversion de l'activité de défense ne permet d'éviter, à court terme, la détérioration de l'emploi (de l'ordre de 140 à 213 000 chômeurs). Cette conclusion doit cependant être fortement atténuée, d'une part parce que le conscrit ne coûte pas cher et qu'à prix équivalent il trouverait aisément du travail dans le secteur civil, et d'autre part parce que bien peu d'activités économiques subissant une telle réduction de ses crédits en un laps de temps aussi court obtiendraient un résultat aussi satisfaisant (soit la perte de 13 à 20 % de ses effectifs). Le résultat brut inquiétant de la perte obligatoire d'emplois qui résulte d'un désarmement en France est donc largement tempéré par la substitution progressive d'investissements civils, à moins que l'État ne décide d'appliquer ces économies à des dépenses somptuaires ou tout aussi improductives que les coûts de la défense.

Pour Chesnais et Serfati (1990), il ne fait aucun doute que le secteur de l'armement n'est pas rentable à terme pour la France, bien au contraire. Il existe une double rupture entre le civil et le militaire, l'une institutionnelle pour des raisons juridiques et de secret, l'autre conceptuelle, tenant à la nature particulière des deux technologies et aux valeurs différentes accordées, par l'une et par l'autre, aux performances et aux coûts.

2. A l'étranger

Pour le Royaume-Uni, Dunne et Smith (1984) considèrent que le désarmement représente plus une opportunité

qu'un véritable problème économique. A partir du macro-modèle CGP, ils réalisent plusieurs simulations de l'impact économique du désarmement en Grande-Bretagne. Deux hypothèses d'une réduction des dépenses militaires d'un milliard de livres (prix 1970) sont testées, la première A avec une substitution de dépenses publiques, la seconde B sans compensation. Le premier type de désarmement produit une légère amélioration de la balance des paiements, une limitation des tensions inflationnistes de l'ordre de 1% (qui s'atténue dès la seconde année), la création de nouveaux emplois liée au caractère *labour-intensive* des dépenses de défense par rapport aux dépenses gouvernementales civiles et une croissance supplémentaire, dès la première année, de l'ordre de 0,5%. La politique B conduit, par contre, à une réduction du PIB de l'ordre de 1,5%, une diminution de 0,15% de l'indice des prix et une dégradation de l'emploi (avec 149 000 nouveaux chômeurs la première année et 200 000 au bout de 5 ans). Cependant, cette situation est plus provoquée par la politique de déflation que par la réduction des dépenses militaires elles-mêmes. Le rapport Maddock (1983) conclut que les firmes à forte production militaire sont très déficientes par la qualité de leur gestion et la faiblesse des transferts vers le secteur civil. Enfin, la *Lloyds Banks Review* montre les effets négatifs des dépenses militaires sur la compétitivité industrielle, par la création de lobbies sans référence précise avec l'efficacité commerciale et même la qualité technologique.

Pour l'économie américaine, Josuha Goldstein (1988) suggère que la guerre et la prospérité sont étroitement liées dans une relation de répulsion et que 1% des dépenses militaires par rapport au PIB détruit 1,5% de croissance économique annuelle. Pour Lawrence Klein (1990, 1993), toute procédure de désarmement aura une

incidence nécessairement positive sur l'économie américaine. La production de biens de capital civil est très utile lorsqu'elle se substitue aux productions militaires, parce que la première engendre de nouveaux flux de revenus, alors que les secondes sont utilisées pour détruire ou pour être détruites sans aucun retour économique. Ainsi, un autoroute aura une utilité qui dépassera largement la période de dépense et qui favorisera l'expression d'autres utilités. Pour les matériels militaires, la première condition n'est pas toujours assurée, alors que la seconde ne l'est pratiquement jamais. La réduction des dépenses militaires ne doit pas aboutir cependant à une limitation de la demande globale et le gouvernement doit s'engager simultanément dans une politique de dépenses publiques compensatrices ou de réduction du déficit budgétaire.

Si le déficit américain diminue, les effets d'éviction des investissements civils seront réduits, en même temps que les tensions sur les taux d'intérêt auront tendance à diminuer. Cependant, à court terme, certaines grandes entreprises nationales subiront une réduction importante de leurs commandes publiques. A moyen terme, des taux d'intérêt plus bas provoqueront plus d'investissement et cette situation sera favorable à la fois au commerce international, à la réduction du déficit public et à une évolution sur le marché des changes. Enfin, les dépenses militaires exercent des tensions inflationnistes indiscutables, puisque l'économie fournit des salaires sans qu'un flux de biens ne soit produit en échange. Il devrait alors en résulter, à côté des problèmes conjoncturels, régionaux et structurels de la conversion ou de la fermeture de certaines activités d'armement, une augmentation de la propension à investir. Le modèle LINK a posé la question suivante : quel est l'impact économique d'une réduction de 3% des dépenses militaires, complétée par une politique monétaire plus souple ? La réponse principale a été une

réduction sensible, de l'ordre de 2%, des taux d'intérêt. Il y aurait alors un renouveau des économies fortement endettées qui recevraient une véritable subvention de la réduction des taux d'intérêt et seraient alors à même de redevenir des importateurs de produits américains. Pour Hormats (1992), les dividendes de la paix ne sont pas suffisants pour guérir l'économie américaine malade, car ce n'est pas de la monnaie vraie, puisqu'il faudra diminuer le déficit fédéral. Mais il serait préférable pour Hormats de l'appliquer à la base industrielle, à l'épargne et à l'éducation, qui sont les grandes plaies et insuffisances de l'économie américaine. Mais il faut aussi aider les pays de l'Europe de l'Est si l'on veut qu'ils deviennent démocratiques et pacifiques. Ainsi donc, l'un des meilleurs investissements à long terme en matière de désarmement est l'aide aux économies lourdement touchées par leur démilitarisation.

III. Les effets mésoéconomiques

Au début des années 80, malgré quelques voix discordantes portant plus sur la gestion des ressources affectées au secteur militaire que sur leur opportunité, il existait un assez large accord pour reconnaître l'utilité d'une industrie militaire indépendante. Cependant, depuis trois ans, des critiques de plus en plus vives se sont manifestées concernant l'efficacité des industries militaires à promouvoir le développement économique de la France.

1. Théories du développement et industries d'armement

Plusieurs théories coexistent qui peuvent expliquer l'intérêt économique des industries d'armement et donc

l'effet récessionniste pour l'économie nationale de la réduction de leur activité.

a. La politique d'import-substitution cherche à substituer les importations par une production interne. A l'origine, il s'agissait d'assurer la fabrication des biens intermédiaires et de consommation durable importés. Cette théorie est simple dans son principe : puisqu'il existe une demande intérieure, il faut produire localement ce que l'on achète à l'étranger. Les achats de matériels militaires à l'étranger grèvent lourdement la balance commerciale ; ils sont parfois à l'origine d'un déficit qui peut avoir des conséquences douloureuses par ses effets sur la spéculation, la détérioration des termes de l'échange et l'apparition d'effets cumulatifs aggravant ces déficits et les tensions inflationnistes. Cependant, l'industrie d'armement ne promeut pas réellement la croissance économique et encore moins l'intégration industrielle car, empiriquement, les effets multiplicateurs sont relativement faibles, compte tenu du divorce qui existe entre les activités civiles et les activités militaires. Elle peut conduire à une augmentation des coûts très importante et à des effets d'éviction, notamment au niveau de l'emploi et du capital financier, etc. Il est incontestable que ces effets ont joué en France, certaines entreprises abandonnant leur secteur civil pour l'exportation de biens militaires se substituant aux produits étrangers. Cette situation a pu avoir un impact positif dans la période de fort développement du commerce des armes, mais actuellement, avec 30 % d'importations dans la production d'armes nationales, il n'est pas certain que les ventes de l'industrie d'armement française faisant l'objet d'un véritable paiement soient supérieures aux importations induites et aux cessations de paiement. En outre, les armes françaises restent oné-

reuses. C'est pourquoi le critère économique justifiant l'industrie d'armement n'est pas toujours justifié, au moins à long terme. Mais on peut toujours défendre l'armement national pour les raisons fondamentales de sa production, à savoir l'indépendance stratégique du pays.

b. La stratégie de développement par les exportations est très dangereuse lorsqu'elle s'applique au domaine militaire. La balance commerciale n'est pas nécessairement bénéficiaire, au moins dans un premier temps, car il faut tenir compte des importations nécessaires à la fabrication des matériels nationaux et de la compétitivité des prix des armes nationales par rapport à leurs homologues étrangères. L'exportation, nécessaire à la réduction des coûts par les économies d'échelle, crée aussi une dépendance économique. En outre, les ventes s'accompagnent de conditions de crédit particulièrement satisfaisantes pour les acheteurs et parfois elles n'impliquent pas toujours des transactions monétaires inverses, notamment pour les pays fortement endettés ou en voie de développement; ensuite, certains matériels sont parfois vendus moins chers à l'étranger qu'à l'armée nationale et il existe des exportations paupérisantes, lorsqu'elles participent notamment à la détérioration des termes de l'échange. Enfin, compte tenu des exigences des acheteurs, les économies d'échelle espérées par la production en série ne sont pas très importantes, sauf pour les matériels très courants, sur lesquels peu de bénéfices sont attendus, compte tenu de la concurrence. il n'est pas sûr, sauf à court terme, que la promotion de la vente des armes soit une proposition acceptable pour l'économie française, car les exportations créent une certaine dépendance. Enfin, il est intéressant de constater que les analyses économétriques suggèrent que les dépenses mili-

taires ont souvent des effets négatifs et conflictuels avec les exportations d'armes (Smith, Humm & Fontanel, 1985). Les dépenses militaires nationales d'équipement ont tendance à croître de façon à compenser l'insuffisance d'exportation de l'industrie d'armement. L'actuel essai de modernisation de l'armement et l'exceptionnel accroissement des équipements militaires achetés par nos armées peuvent être aussi partiellement expliqués par la pression des industriels de l'armement.

c. Concevoir les industries d'armement comme des industries industrialisantes ou des pôles de développement est une idée forte développée au Brésil et en Inde, mais aussi en France. L'idée porte sur l'intérêt qu'il y a à investir dans les activités qui ont des effets d'entraînement sur des séquences d'investissements induits et/ou qui assurent une complémentarité verticale et/ou horizontale de l'industrie nationale. La production de matériels militaires stimule le secteur civil par l'achat de consommations intermédiaires sur le marché domestique et par la création de nouveaux emplois. Cependant, les productions d'armement conduisent à une militarisation de l'économie et elles réduisent les potentialités du désarmement. Lors du désarmement, il est incontestable que des pans entiers des industries nationales peuvent connaître rapidement une récession si des commandes civiles ne viennent pas rapidement se substituer aux commandes militaires. En matière de défense, les décisions passées pèsent lourdement. Les fluctuations importantes des ressources créent des déséquilibres qui rendent difficile la planification industrielle et nuisent à l'utilisation rationnelle d'un outil de production par nature peu flexible. Les programmes sans cesse remis en cause, les durées de

construction démesurément allongées, les innovations technologiques découplées de l'emploi opérationnel constituent d'incontestables freins à l'utilisation économique de l'industrie de l'armement. Tout désarmement quantitatif suppose la diminution des productions, ce qui a souvent pour conséquence l'augmentation des prix. Autrement dit, il n'est plus possible de bénéficier de toutes les économies d'échelle et une réduction de moitié des commandes provoquera une diminution des dépenses de 30 à 40 % seulement, surtout si le désarmement intervient alors que les investissements avaient été engagés sur de longues séries. Une telle politique de développement s'oppose aux procédures de désarmement.

2. Les avantages ou inconvénients immédiats de l'armement

Actuellement, la France dispose d'une industrie d'armement très puissante et compétitive sur les marchés internationaux, en dépit d'une gestion parfois archaïque et d'une politique de protectionnisme systématique. L'impact économique de ce secteur fait l'objet de débats et son coût d'opportunité est difficilement calculable; en effet, les dépenses sont concentrées sur un petit nombre d'industries, qui ne pourraient probablement pas vivre sans l'effort militaire. Ainsi en est-il en tout cas pour l'aéronautique, la construction navale ou le secteur de l'armement lui-même. Le chiffre d'affaires total de l'armement atteignait 120 milliards de francs en 1991, soit près de 2,4 % du PIBm de la France, avec des exportations qui, sur le moyen terme, dépassent 30 % du chiffre d'affaires total.

La question de savoir si la production nationale est encore justifiée passe par une vérification minutieuse des

hypothèses habituelles sur l'intérêt économique d'une telle activité :

- Les industries nationales commandent des matériels de haute technologie et aident donc à leur développement. Les structures industrielles bénéficient d'investissements duaux et les entreprises ont une bonne compétitivité internationale. Les produits sont de qualité, bien construits, fiables, et de bonne réputation. La production nationale épargne des devises et améliore la balance des paiements. Par contre, les prix sont élevés. L'organisation de la vente et le service après-vente sont imparfaits. L'adaptabilité et la souplesse technique et militaire des matériels doivent être améliorées.

- En matière de personnels, les industries d'armement disposent d'une haute compétence technologique, d'une bonne expérience dans le secteur militaire, d'un esprit d'innovation et de coopération reconnu. Par contre, elles subissent une faible mobilité régionale et sectorielle, une capacité excessive d'emplois par rapport aux concurrents étrangers et des marchés de plus en plus encombrés.

- Les structures de demande bénéficient d'un marché national captif et d'une bonne implantation dans les pays étrangers, mais la concurrence s'est développée avec l'intensification des exportations américaines, l'apparition de nouveaux producteurs d'armements et la réduction de la demande d'armes de la part des pays de l'OPEP ; les excès d'offre sur les marchés internationaux ont fragilisé les résultats de l'industrie d'armement française, en même temps que se développaient les accords internationaux d'exportations d'armes et une volonté politique de désarmement.

- L'importance de la recherche militaire est fondamentale pour la compétitivité de notre R&D nationale. Il est opportun de rappeler que le budget militaire finance les

deux tiers des transferts de l'État au profit de l'industrie en matière de recherche et que le budget civil de R&D, soit 50 milliards de francs, ne consacre que 10 % à l'industrie. Les produits militaires sont très voraces en dépenses de R&D et spécialement en électronique (40 % du prix du char Leclerc). Le ratio de recherche et développement représente 15 à 20 % du chiffre d'affaires total de l'armement contre 3 % pour l'ensemble de l'industrie française. Cette thèse a souvent été contestée arguant le rôle négatif de la R&D militaire pour expliquer les faibles performances industrielles du pays.

La construction navale ne pourrait pas survivre sans les commandes militaires, mais le secteur civil connaît une très grave crise que les retombées très faibles (sauf pour les matériaux composites et l'équipement électronique) du secteur militaire ne permettent pas de réduire significativement.

Dans l'aéronautique, le choix dual civil-militaire reste souvent affirmé, mais il est impossible pour la France de se passer, à court terme, de son secteur militaire sans remettre en cause l'existence même de cette industrie.

En matière de programmes nucléaires, du fait des secrets militaires, les retombées sont très insuffisantes.

Pour Pierre Joxe, la stabilisation de notre effort de défense conduira inévitablement à réorganiser notre industrie d'armement autour de pôles de compétence. Cela ne résoud pas nécessairement les effets économiques du désarmement à court terme.

3. Le désarmement et la R&D

L'efficacité de la R&D militaire ne doit pas être mesurée seulement par les retombées à court terme, car l'amélioration de la sécurité nationale, l'influence internatio-

nale, le prestige et le progrès de la science sont aussi des objectifs désirables à plus long terme.

Il y a trois hypothèses pour l'efficacité économique de la R&D militaire (Fontanel, 1990) :

– L'effet d'éviction indique que ce qui est fait dans le militaire se réalise au détriment du secteur civil (hommes, équipements, innovations, etc.). Aux États-Unis il a été prouvé que les dépenses fédérales de R&D ont une influence réelle sur les salaires des chercheurs et des ingénieurs et il existe une réelle concurrence entre le secteur privé, le secteur public civil et le secteur militaire. En France, le statut public s'applique à la majorité du personnel de R&D, et dans ce cas, les hauts salaires sont moins incitatifs.

– Les retombées scientifiques de la R&D militaire, susceptibles d'applications à faibles coûts pour l'industrie civile, ne sont pas toujours confirmées. Par contre, le secret militaire interdit certaines divulgations technologiques et il arrive fréquemment qu'une découverte scientifique faite dans le secteur militaire d'un pays et souvent marquée du sceau du secret, soit finalement redécouverte dans un autre pays, par le secteur civil, en vue d'une application civile immédiate ; dans ce cas, la R&D militaire a empêché la R&D civile de produire des résultats de haute technologie, plaçant, à terme, l'industrie nationale dans une mauvaise situation concurrentielle.

– L'effet de traction de la demande (*demand-pull effect*) insiste sur le rôle des opportunités de marché et de production de l'innovation. L'existence d'une demande supplémentaire en matière de R&D favorise les forces d'innovation, même si cette demande s'exprime dans le domaine militaire. Cette thèse est contestée par l'effet d'impulsion de la technologie (*technology-push effect*) qui insiste plutôt sur les facteurs d'offre dans l'explication de l'activité

de recherche. Sans doute que les deux effets jouent, l'un à court terme, l'autre à plus long terme.

Une réduction de l'effort de R&D a deux effets additionnels :

- l'industrie d'armement française peut perdre la compétitivité de ses matériels et abandonner ses marchés et
- la R&D militaire n'est pas toujours remplacée par la R&D civile et de ce fait, il peut en résulter une crise majeure de l'innovation et de la haute technologie nationale. La réduction des exportations a probablement des effets négatifs sur la R&D militaire, car elle conduit à l'autofinancement national croissant. Les transferts de technologie entre le secteur civil et le secteur militaire impliquent le passage d'une priorité technologique et stratégique à une priorité économique. Kurt Rothchild suggère que les retombées du militaire vers le civil sont dépendantes de l'état de l'économie, faibles en période de dépression, très fortes dans la phase ascendante. Cette théorie fonctionne mal pour la France pour laquelle le rôle de l'État est essentiel. Le gouvernement souhaite maintenir les équipes et le domaine militaire joue un rôle de tampon.

4. Désarmement et coopération internationale

Le désarmement conduit à la collaboration en matière de production d'armes, en vue de partager les coûts fixes, à condition toutefois que les partenaires aient besoin du même matériel. La production autarcique des armes est chère et dangereuse, même si elle crée des emplois, si elle produit quelques retombées technologiques et si elle améliore la balance commerciale. L'argument essentiel en faveur de la préférence à accorder à la production des armes par l'industrie française repose sur les idées d'une meilleure adaptabilité du matériel aux besoins nationaux

et du maintien de l'indépendance politique de la France. Souvent, la coopération est une décision politique plus qu'économique, parfois obligatoire pour les pays de moyenne puissance de moins en moins économiquement robustes pour supporter le poids croissant de la technologie militaire.

Il y a cependant des risques dans la définition et la réalisation des coopérations industrielles.

- Les demandes des produits de base assurant la défense ne sont pas les mêmes, ni dans les délais, ni dans les intérêts stratégiques des États.

- Les procédures administratives et financières ne sont pas toujours celles des autres pays.

- Il est très difficile de décider collectivement de l'intérêt d'une politique d'exportation.

- La tendance des gouvernements à favoriser et à défendre leurs industries nationales, même si leur compétitivité n'est pas excellente, vient ternir les résultats des négociations. Les accords ne doivent pas se faire selon des critères politiques.

- Le ralentissement des conceptions et réalisations des programmes provoqué par les négociations et la mise en place industrielle des projets est très fréquent.

- Les coûts, pour tenir compte des impératifs de tous les besoins des armées nationales, deviennent souvent très élevés.

Les syndicats français sont très suspicieux devant cette coopération européenne qui est accusée d'être la principale cause de la perte des activités industrielles, au détriment des régions et des emplois. Par exemple, l'Agence Spatiale Européenne est dépendante d'accords co-financés ; pour la CGT, il y a alors transfert de technologie sans contrepartie pour la France. Il existe donc des relations inégales entre la France et les autres pays européens. Il

vaut mieux éviter ce type de relations industrielles qui ne sont avantageuses ni en termes d'emplois ni en termes d'avancées technologiques, au moins pour l'industrie spatiale française.

Les industriels de la défense, notamment Thomson, ont ce type de discours : nous devons nous maintenir au niveau technologique optimum, les autres ne nous y aidant pas. La question qui se pose parallèlement est de savoir où sont les dividendes de la paix ? L'État donnera-t-il les moyens de développer des systèmes civils aussi performants que les programmes militaires ? On retrouve la vieille nécessité de maintenir les « grands projets » capables d'assurer la veille technologique.

Aux États-Unis, seulement 200 millions de dollars prélevés sur le budget de la défense et distribués par le canal des administrations du travail et du commerce, ainsi que les collectivités locales, en vue d'atténuer les effets sociaux du licenciement, ont constitué la seule aide officielle de la « conversion », après 8 mois de transactions bureaucratiques. C'est de l'assistance sociale et non pas un plan de conversion. La conversion en biens de consommation ne marche pas toujours très bien. Il faut rechercher autour de grands défis : remise en état de l'environnement, amélioration de l'efficacité énergétique, eau, sécurité industrielle, etc. (Tinbergen, 1993). La conversion des chercheurs doit se faire dans les secteurs de pointe. Il faut alors partir des besoins des « chercheurs de haute qualification », sur l'analyse des systèmes, la régulation, l'énergie renouvelable et développer de grands programmes multinationaux de réhabilitation (Schwartz, 1993).

Le désarmement ne doit pas être conçu exclusivement comme un transfert de ressources favorable à l'économie civile, il doit aussi être analysé dans un contexte dyna-

mique de réduction des forces en présence et de maintien, à terme, d'équilibres par nature précaires dès que les grandes variables stratégiques et économiques font l'objet de modifications sensibles.

Bibliographie

ABEN Jacques (1981): « Désarmement, activité et emploi », Défense Nationale, Mai.

ADAMS Gordon & GOLD David (1987): « The Economics of Military Spending. Is the military dollar really different? », in « Peace, Defence and Economic Analysis », Schmidt & Blackaby (eds.), Mac Millan Press, London.

CHESNAIS François & SERFATI Claude (1990): « Compétitivité internationale et dépenses militaires ». CPE, Economica, Paris.

DUNNE J.-P. & SMITH R.P. (1984): « The Economic Consequences of Reduced UK Military Expenditure ». Cambridge Journal of Economics, September.

DUNNE J.-P. & SMITH R. (1991): « Thatcherism and the UK Defense Industry », CJE Symposium, Birkbeck College, London.

FONTANEL Jacques (1980): « Military expenditures and Economic growth (France, Morocco) ». Rapport pour le Groupe d'experts des Nations unies « Désarmement pour le Développement », CEDSI, Grenoble.

FONTANEL Jacques (1990): « L'économie du désarmement », Stratégique, n° 47, 3/90, Paris.

FONTANEL Jacques: « Economistes de la Paix », Eco+, PUG, Grenoble, 1993.

GALBRAITH J.-K.: « Le pouvoir militaire autonome: une vue économique »; in Fontanel J. « Economistes de la Paix », Eco+, PUG, Grenoble, 1993.

GOLDSTEIN J. (1988): «Long Cycles: Prosperity and war in the Modern Age». Yale University Press, New Haven, CT.

HORMATS R.D. (1992): «Priority uses for the Peace Dividend». Washington Economics Reports, United States Information Agency, March 4.

KLEIN Lawrence R. (1990a): «The Economics of Turning Swords into Plowshares». Challenge, March-April.

KLEIN Lawrence R. (1990b): «Disarmament and development» in «Science, war and peace», Jean-Jacques Salomon, Economica, Paris.

KLEIN Lawrence R. (1993): «Désarmement et développement. La signification» in «Économistes de la Paix». Économie en Plus, PUG, Grenoble, 1993.

MADDOCK Ieuan (1983): «Civil exploitation of Defense Technology» and observations by the Ministry of Defence, London.

SABY D. (1992): «Rationalité économique et rationalité politique». Colloque du CEDSI, 14-15 juin 1991, ARES, Grenoble, 1992.

SCHWARTZ: «Des épées aux charrues», in J. Fontanel «Economistes de la Paix», ECO+, PUG, Grenoble, 1993.

SMITH, HUMM & FONTANEL (1985): «The Economics of Exporting Arms». Journal of Peace Research, Vol. 2, n° 3.

TINBERGEN J.: «Désarmement et développement», in J. Fontanel «Economistes de la Paix»; Eco+, PUG, Grenoble, 1993.